

LE GOUVERNEMENT VEUT-IL UNE REPUBLIQUE GARANTE DES DROITS DE L'ENFANT ?



Contacts presse :

Sophie Graillat – 06 99 10 49 37
sophie.graillat@wanadoo.fr

Florine Pruchon – 06 71 99 38 68
fpruchon@solidarite-laique.org



Le 19 octobre, le collectif AEDE (Agir ensemble pour les droits de l'enfant) a tenu, au Palais Bourbon, une **table ronde autour des politiques de l'enfance**. Le collectif s'est appuyé sur les recommandations de son livre blanc publié en 2017, **Pour une République garante des droits de l'enfant**, et sur les observations adressées en 2016 à la France par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, pour interpeller les parlementaires et réfléchir ensemble aux modalités de construction d'une société respectueuse des enfants et de leurs droits.

Le Collectif regrette la chaise vide laissée par le gouvernement, grande première depuis la création du collectif en 2012 – Dominique Bertinotti et Laurence Rossignol ayant répondu favorablement à ses sollicitations en 2013 et 2014.

Très sensibles aux questions touchant à l'enfance, **Guillaume Gouffier-Cha** et **François-Michel Lambert**, députés La République en marche, parrainaient l'événement qui a été ouvert par **François de Rugy, Président de l'Assemblée nationale**. Les échanges ont aussi vu la participation d'une autre députée engagée, **Albane Gaillot** ; ils ont porté sur l'organisation et la dotation de moyens adéquates pour mettre effectivement en œuvre la Convention relative aux droits de l'enfant, sur l'accès au droit commun pour chaque enfant quelle que soit sa situation, sur l'importance de protéger les enfants contre toutes formes de violences. Il s'agit bien de construire une société bienveillante faisant place à l'indispensable participation des enfants et des jeunes eux-mêmes à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces politiques.

Les député-es présent-es ont reconnu, même si certains sont déjà investis sur des sujets cruciaux pour l'enfance, la grande marge de progrès pour réellement prendre en compte l'ensemble des droits de l'enfant dans le travail parlementaire et mettre en œuvre les recommandations du Comité des droits de l'enfant. L'idée d'une **délégation parlementaire aux droits de l'enfant**, proposée par AEDE, a retenu leur attention.

Les débats ont été animés et nourris par les témoignages de jeunes du réseau AEDE. Il a été rappelé que la participation des enfants devait se faire à tous les niveaux y compris dans l'enceinte du pouvoir législatif. Les enfants et les jeunes espèrent être entendu-es aussi par le gouvernement, à l'instar du dialogue engagé lors de cette soirée avec des député-es. Si le rôle des parlementaires est essentiel, **c'est bien au gouvernement de mettre en œuvre une stratégie globale et cohérente des droits de l'enfant** dont la France manque encore cruellement comme l'a rappelé, via de courtes interviews filmées, **Geneviève Avenard** Défenseure des enfants auprès du Défenseur des droits.

Le collectif AEDE, fort de son expertise et de son réseau de jeunes, est prêt à poursuivre le dialogue et travailler en lien avec les pouvoirs publics pour construire une société inclusive et respectueuse des droits de l'enfant.

20 octobre 2017